



**RAPPORT DE PRESENTATION**  
**DU BUDGET PRIMITIF 2023 du Budget**  
**annexe « Construction, vente et entretien**  
**de caveaux dans les cimetières »**

**SOMMAIRE**

Préambule

**I – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- |                                   |        |
|-----------------------------------|--------|
| 1. Les dépenses de fonctionnement | page 2 |
| 2. Les recettes de fonctionnement | page 2 |

**II – SECTION D'INVESTISSEMENT** **page 3**

- |                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| 1. Les dépenses d'investissement | page 3 |
| 2. Les recettes d'investissement | page 3 |

## Préambule

Par délibération du conseil municipal du 06 février 2002, la collectivité a décidé de créer un budget annexe « Construction, vente et entretien de caveaux dans les cimetières » afin de permettre la construction de caveaux d'avance vendus aux familles avec les concessions de terrains.

Budget annexe créé dans le cadre d'une activité commerciale d'intérêt public, connexe au service extérieur des pompes funèbres à caractère industriel et commercial, il est soumis à la TVA.

A ce titre, les documents budgétaires doivent être établis et présentés en Hors Taxes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la commune a donc doté ce budget annexe d'une régie autonome, un Directeur a été nommé par délibération en Conseil municipal et un Conseil d'exploitation a été créé pour l'administrer.

Le budget primitif 2023 du budget annexe « Construction, vente et entretien de caveaux dans les cimetières » toutes sections confondues, s'équilibre en dépenses et en recettes à un montant global de 1 168 451,99 € qui se répartit de la façon suivante :

Section de fonctionnement	634 805,12	54,3%
Section d'investissement	533 646,87	45,7%
<b>Total</b>	<b>1 168 451,99</b>	<b>100,0%</b>

Par ailleurs, dans l'optique d'une gestion la plus optimale possible, la Ville procédera à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 dès le vote du budget primitif 2023.

## I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1. Les dépenses

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des différents chapitres par rapport au budget primitif 2022 :

Chap.	Libellé	BP 2022	BP 2023	Variation	%
011	Charges à caractère général	206 600,00	202 600,00	-4 000,00	-1,94%
012	Charges de personnel	21 000,00	31 000,00	10 000,00	47,62%
65	Autres charges de gestion courante	550	100	-450	-81,82%
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	5 000,00	30 000,00	25 000,00	500,00%
023	Virement section d'investissement	129 118,47	134 030,12	4 911,65	3,80%
042	Opérations de transfert entre sections	290 505,00	237 075,00	-53 430	-18,39%
	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>652 773,47</b>	<b>634 805,12</b>	<b>-17 968,35</b>	<b>-2,75%</b>

Les principales dépenses réelles concernent les charges à caractère général notamment les achats de matériels et d'équipements (202 600 €) et les dépenses de personnel (31 000 €).

Un virement 134 030,12 € est prévu au profit de la section d'investissement.

### 2. Les recettes

Les recettes totales de fonctionnement pour l'année 2023 s'établissent à 634 805,12 €.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des différents chapitres par rapport au Budget Primitif 2022 :

Chap.	Libellé	BP 2022	BP 2023	Variation	%
70	Produits des services du domaine	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00%
042	Opérations de transfert entre sections	320 000,00	320 000,00	0,00	0,00%
002	Résultat reporté	212 773,47	194 805,12	-17 968,35	-8,44%
	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>652 773,47</b>	<b>634 805,12</b>	<b>-17 968,35</b>	<b>-2,75%</b>

Les principales recettes sont constituées du résultat reporté de 2022 (194 805,12€), des produits des ventes de caveaux estimés à 120 000 € et des stocks de caveaux.

## II – SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. Les dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	BP 2022	BP 2023	Variation	%
21	Immobilisations corporelles	208 735,23	213 646,87	4 911,64	2,35%
040	Opérations de transfert entre sections	320 000,00	320 000,00	0,00	0,00%
	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>528 735,23</b>	<b>533 646,87</b>	<b>4 911,64</b>	<b>0,93%</b>

Un montant d'opérations de travaux de 213 646,87 € est inscrit au budget primitif 2023.

### 2. Les recettes réelles d'investissement

Chap.	Libellé	BP 2022	BP 2023	Variation	%
021	Virement de la section de fonctionnement	129 118,47	134 030,12	4 911,65	3,80%
040	Opérations de transfert entre sections	290 505,00	237 075,00	-53 430,00	-18,39%
001	Résultat reporté	109 111,76	162 541,75	53 429,99	48,97%
	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>528 735,23</b>	<b>533 646,87</b>	<b>4 911,64</b>	<b>0,93%</b>

Les recettes d'investissement sont constituées du virement de la section d'exploitation, du résultat reporté et des stocks de caveaux.